



RAPPORT D'ACTIVITÉ

DIRECTION RÉGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

LE MOT DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE



Nathalie FRANQUET

Malgré le contexte sanitaire, l'année 2021 a permis de conforter le fonctionnement de l'OFB pour sa 2^e année avec la mise en place de procédures internes et d'une comitologie selon les sujets en lien avec les missions de l'OFB : connaissance et expertise, police de l'environnement, appui aux politiques publiques, gestion d'aires protégées et mobilisation des acteurs. Le nouveau Contrat Objectif et Performance (COP) de l'OFB a été signé en fin d'année 2021 pour 5 ans (2021 à 2025).

En termes de connaissance, la Direction Régionale (DR) s'est notamment investie en 2021 sur la cartographie des haies en lien avec l'IGN et sur un protocole zones humides multi-partenarial. Grâce aux remontées de terrain réalisées par les services départementaux (SD), les méthodes d'inventaire et de modélisation seront améliorées.

Un programme Agrifaune régional sur le bocage financé par l'OFB avec la Chambre régionale d'agriculture, la Fédération régionale des chasseurs et l'Afac Pays de la Loire a été lancé en 2021 ainsi qu'une participation au dispositif « Plantons des haies » du plan de relance du ministère en charge de l'agriculture.

Concernant le plan de relance 2021, en plus de son appui au dispositif précédent, l'OFB a participé au financement de nombreux projets au travers d'appels à projets nationaux dont les chiffres en Pays de la Loire sont les suivants :

- Atlas de la Biodiversité Communale : 513 765 €
- Restauration de milieux (appel à projet « MobBiodiv/Restauration ») : 266 533 €
- Mer et littoral : 845 560 € pour la façade Atlantique (Régions Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine).

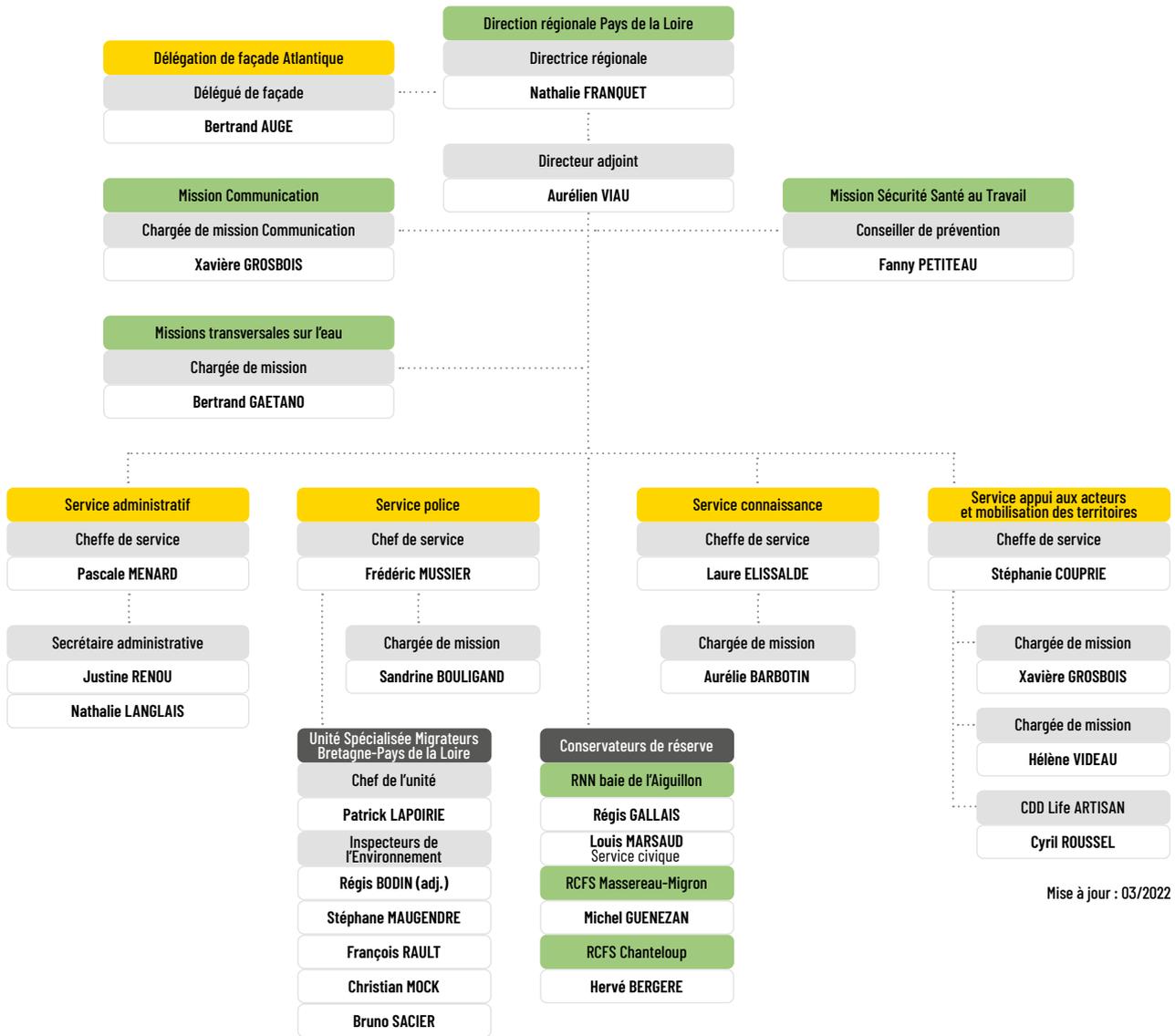
Côté police, les prérogatives des inspecteurs de l'environnement ont évolué, avec en parallèle la mise en place de pôles régionaux environnement au sein de chaque cour d'appel. Les agents des services départementaux se sont particulièrement investis sur les arrachages de haies, la lutte anti-braconnage sur les civelles et la police sanitaire pour des cas d'influenza aviaire sur la faune sauvage, notamment en Vendée.

La direction régionale accompagne la Région depuis fin 2019 sur la mise en œuvre de la Stratégie Régionale Biodiversité (SRB) et l'année 2021 a permis la mise en place d'une charte entre les partenaires de cette SRB ainsi que l'élargissement du comité de pilotage aux acteurs incontournables pour la conservation de la biodiversité (collectivités, associations de protection de la nature...).

Côté mer, la Délégation de façade Atlantique (DFA) a été très sollicitée par le lancement du plan d'action du document stratégique de façade, le développement de l'éolien en mer et la réflexion sur l'observatoire de cet éolien en parallèle de leur action prioritaire sur les sites Natura 2000 en mer.

En tant que gestionnaires et référents pour certains sites (dont Natura 2000 en mer), nous avons commencé à travailler avec nos partenaires sur la nouvelle stratégie nationale des aires protégées (SNAP) qui a pour ambition à horizon 2022, de disposer de 30% des écosystèmes terrestres et marins français classés en aires protégées, dont 10% sous protection forte. Une réflexion a été initiée en 2021 avec nos partenaires pour la meilleure préservation de la Pointe d'Arçay, site géographique et naturel remarquable, et nous espérons voir aboutir ce projet d'ici 2-3 ans.

Enfin, en mai 2021, nous avons eu la surprise de découvrir un loup, pour la première fois depuis un siècle. Il a malheureusement été tué par une voiture en Loire-Atlantique en octobre.



© F. Portier, OFB

Les enjeux de la biodiversité en Pays de la Loire

Le bocage, la Loire et son estuaire ou encore les grandes zones humides (les marais poitevin et breton, la Brière, le lac de Grand-Lieu, les Basses Vallées Angevines, la baie de l'Aiguillon...) abritent une grande diversité d'espèces animales et végétales, aussi bien terrestres qu'aquatiques.

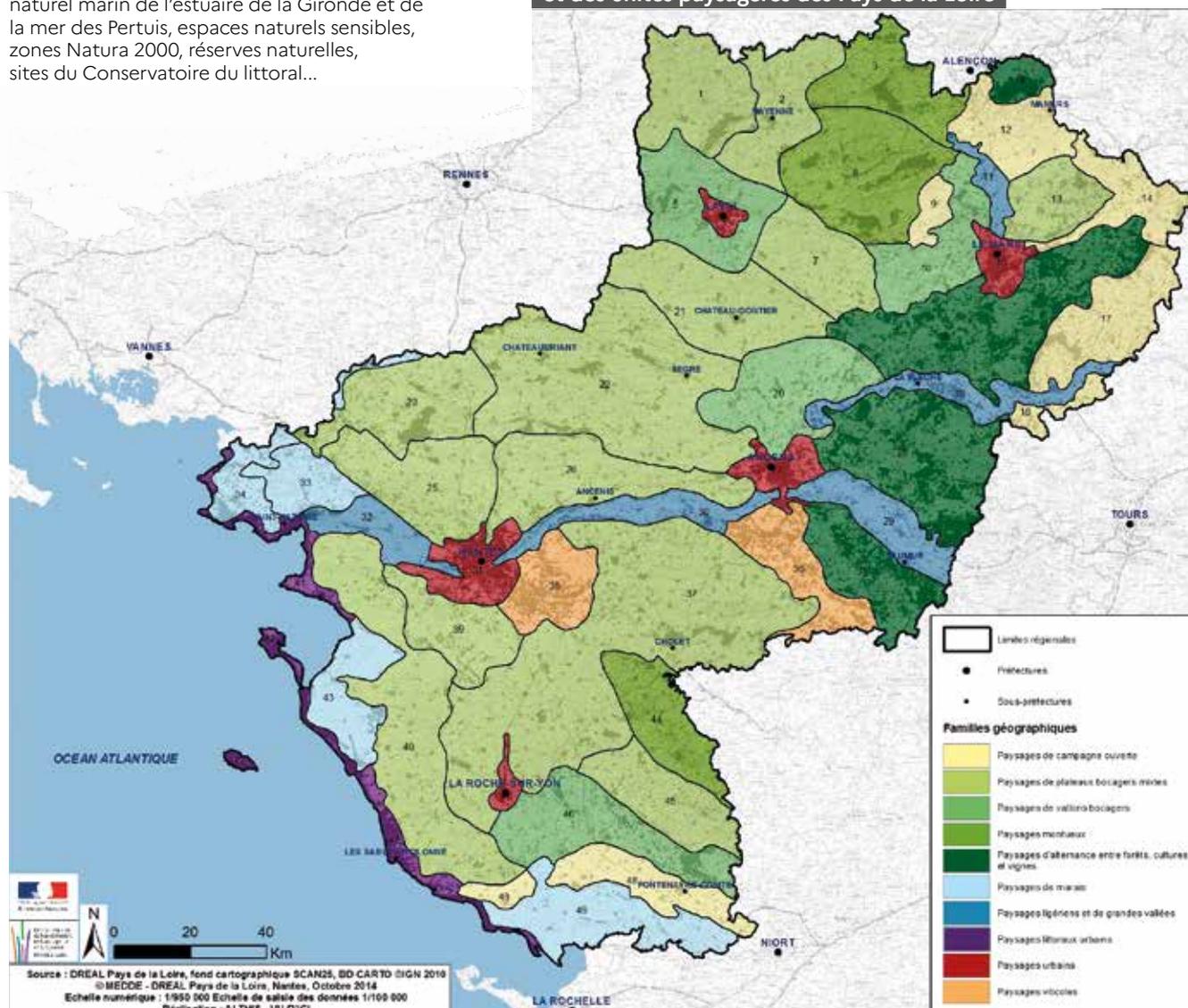
Les façades littorales et maritimes offrent des paysages uniques : récifs d'hermelles, vasières, prés salés, zostères, canyons à coraux froids... Parmi les espèces patrimoniales qui se concentrent dans le milieu marin on trouve de nombreuses espèces d'oiseaux et de mammifères marins, requins et raies, poissons amphihalins et tortues marines.

Pour préserver ces écosystèmes, de nombreux sites sont protégés par des acteurs travaillant en synergie : parcs naturels régionaux, parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, espaces naturels sensibles, zones Natura 2000, réserves naturelles, sites du Conservatoire du littoral...

Des espèces emblématiques de la région font l'objet de programmes de protection et de restauration comme la loutre, le râle des genêts, l'outarde canepetière, le phragmite aquatique, le sonneur à ventre jaune, les chiroptères, la barge à queue noire, l'anguille ou le saumon.

L'OFB suit de nombreuses espèces grâce aux comptages ou baguages d'oiseaux (oiseaux d'eau, colombidés, bécasses, bécassines, ...) aux protocoles de suivi de la faune (petits carnivores, castors, loutres) ou aux pêches électriques en milieu aquatique.

Carte des familles géographiques et des unités paysagères des Pays de la Loire





© X. Grosbois, OFB

Diagnostic territorial régional

Un diagnostic territorial a été engagé en 2021 pour la région avec une déclinaison départementale prévue en 2022. Il s'agit d'une démarche participative interne qui est l'occasion de croiser les regards des agents des services départementaux, régionaux et nationaux.

L'objectif est d'identifier les enjeux du territoire, de partager collectivement des leviers d'actions stratégiques et de réfléchir à la plus-value OFB vis-à-vis de chacun des enjeux du territoire. Ce travail mené en interne à l'OFB permettra de prioriser nos actions et de les partager par la suite avec nos partenaires.

7 enjeux régionaux principaux ont été identifiés pour les Pays de la Loire :

- Continuité écologique et hydromorphologique de la trame bleue
- Etat de la trame verte et de la mosaïque des habitats
- Gestion quantitative de l'eau pour préserver la qualité des habitats aquatiques
- Maintien des habitats et des espèces à enjeux
- Etat écologique et chimique des masses d'eau
- Etat des zones humides
- Habitats littoraux et marins



© F. Portier, OFB

Pour chaque enjeu, un atelier thématique permettra de dresser un état des lieux, de qualifier et territorialiser les pressions, et d'identifier les leviers d'actions OFB. Un travail de priorisation des leviers d'action « connaissance », « police », « appui aux acteurs » et « gestion » sera également réalisé.

Les travaux de préparation des ateliers thématiques sont l'occasion de collecter et de valoriser une très grande quantité de données (notamment géographiques). Ces données seront dès 2022 mises à disposition des SD au travers de projets cartographiques dynamiques à consulter dans le cadre de leurs missions de contrôle, d'avis techniques...



© Cramos



© X. Grosbois, OFB

La connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages

Les agents de l'OFB mènent sur le terrain de nombreuses actions pour améliorer la connaissance des espèces et des habitats : réseau de surveillance de l'eau, comptage et baguage d'oiseaux (bécasses, colombidés, limicoles...), surveillance sanitaire, pêches électriques, suivi des espèces exotiques envahissantes (EEE), réseau castor et petits carnivores...



© N. Trouillard, OFB

Protocole de suivi Limicoles-Anatidés (LIMAT) 2021-2022

L'année 2021 a été marquée par le lancement d'un nouveau protocole sur l'ensemble du territoire national associant l'OFB et la LPO. Le protocole LIMAT vise à estimer la taille des populations nicheuses d'anatidés et de limicoles afin d'alimenter le rapportage Directive Oiseaux 2019-2024 et d'évaluer le statut de conservation de ces espèces en France et en Europe. Le protocole s'appuie sur un recensement par mailles pour certaines espèces et sur une prospection « exhaustive » des sites de nidification connus pour d'autres. Il prévoit 3 passages par maille (avril, mai, juin). Les données issues de ce programme donneront lieu à l'estimation d'un effectif nicheur national, et ne peuvent en aucun cas être utilisées pour estimer des populations locales.

En Pays de la Loire, les 206 mailles réparties sur les 5 départements ont entièrement été prospectées en 2021 grâce à une forte mobilisation des équipes (services départementaux, régionaux et nationaux de l'OFB, LPO et autres associations de protection de la nature) pour préparer et mettre en œuvre ce protocole. Au total, plus de 10 000 données ont été remontées en 2021 pour les Pays de la Loire. Les prospections ont été l'occasion d'échanges de pratiques et de connaissances très intéressantes entre les agents des différentes structures.

Dispositif national de suivi des bocages

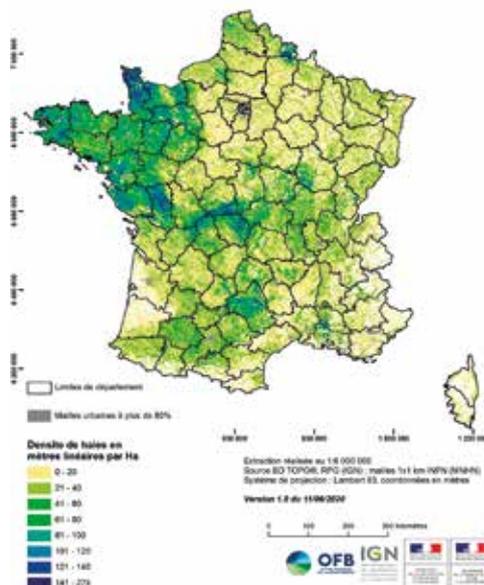


© A. Laroche, OFB

L'IGN et l'OFB portent au niveau national le projet d'un dispositif national de suivi des bocages qui a pour objectif de cartographier les linéaires de haies et les paysages bocagers. En 2020, l'IGN et l'OFB ont réalisé à l'échelle nationale une cartographie du linéaire de haies à partir de photo-interprétation.

Afin de compléter et d'affiner cette cartographie, un protocole de suivi qualitatif des haies a été mis en place par l'OFB en 2021. Pour chaque département, 4 carrés de 1 km² ont été choisis de manière aléatoire comme échantillon. Sur chaque carré, les agents des services départementaux ont inventorié et décrit toutes les haies présentes et leurs caractéristiques (type de haie, espèces présentes...) ainsi que les éléments présents autour (occupation du sol, bandes enherbées/clôture/talus/fossé...). Ce test permettra d'avoir des remontées de terrain pour estimer la marge d'erreur des premières données cartographiques et améliorer les méthodes d'inventaires automatisés.

Densité de haies par hectare selon le dispositif de suivi de bocages





© sd53, OFB

Baguage des fuligules milouins en Mayenne

En Europe, depuis 30 ans, les populations de fuligules milouin, un canard plongeur, déclinent de façon préoccupante. En France, la situation diffère selon les régions et l'OFB mène des recherches pour mieux comprendre les raisons de la vulnérabilité de cette espèce. En Mayenne, en collaboration avec la fédération des chasseurs, des actions sont menées chaque année sur plusieurs étangs pour dénombrer les nids, et capturer les femelles qui sont baguées et marquées. Cette méthode permet d'assurer un suivi des déplacements et des effectifs des oiseaux au niveau international par simple observation. Grâce à cet apport de connaissance, l'Etat peut prendre des mesures de gestion adaptées.

Lien vers la vidéo tournée en 2021

www.youtube.com/watch?v=jrIkPK9HgI8



© B. Guichard, OFB

Présence d'un loup en dispersion

Une particularité de l'année 2021 fut la présence d'un loup en dispersion sur le département de la Vendée identifié en mai grâce à un piège photo de la FDC 85 dans le marais de Jard-sur-mer. L'OFB s'est fortement impliqué tant dans l'appui aux partenaires qu'aux usagers de la nature. La gestion du dossier s'est faite en relation étroite avec la Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée. Le loup étant un animal discret, c'est par l'analyse des constats de prédation et autres indices que le service a procédé au suivi de l'animal. Pour cela, les agents du SD85 ont été spécialement formés au suivi de cette espèce grâce au réseau Loup de l'OFB.

Mi-octobre, un cadavre de loup a été trouvé à Saint Brévin les Pins (44). Les analyses génétiques du cadavre ont pu être comparées à celles des échantillons relevés en Vendée par l'OFB. De ces analyses, il ressort qu'il s'agit bien du loup observé en Vendée, et que celui-ci était présent dès le mois de février. 90 Jours/agent ont été consacrés au suivi de cet animal sur les quelques mois de présence dans le département de la Vendée.

Protocole Zones humides

L'OFB participe avec plusieurs partenaires (UMS Patrinat du MNHN, CNRS, Université Rennes 2, Agrocampus Ouest, INRAE et la Tour du Valat) à un projet de cartographie nationale de zone humide par modélisation, qui fournira une information homogène pour pré-localiser les milieux humides à l'échelle nationale. Cette information sera le support de travaux nationaux (par ex. rapportages pour des directives, Ramsar). Elle alimentera aussi les politiques publiques locales et la vigilance sur les enjeux de préservation, sans se substituer aux inventaires. Des données *in situ* sur le milieu physique (géologie, climat, sol par ex.) et biophysique (sol, flore, habitat par ex.) bancarisées dans des bases de données nationales ont été mobilisées pour calibrer les modèles. En complément de ces données, les services de l'OFB ont été mobilisés sur le terrain en 2021 pour collecter de nouvelles observations ponctuelles des sols et des habitats, de part et d'autre de la limite des zones humides afin de valider la précision des modèles.

Les données collectées en 2021 (OFB, MNHN et Agrocampus Ouest) ont permis d'étudier la précision des modèles (par ex. justesse des pré localisations). La mise en œuvre du projet se poursuivra en 2022 avec une nouvelle contribution OFB.



© P. Chanteloup, OFB

La police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage

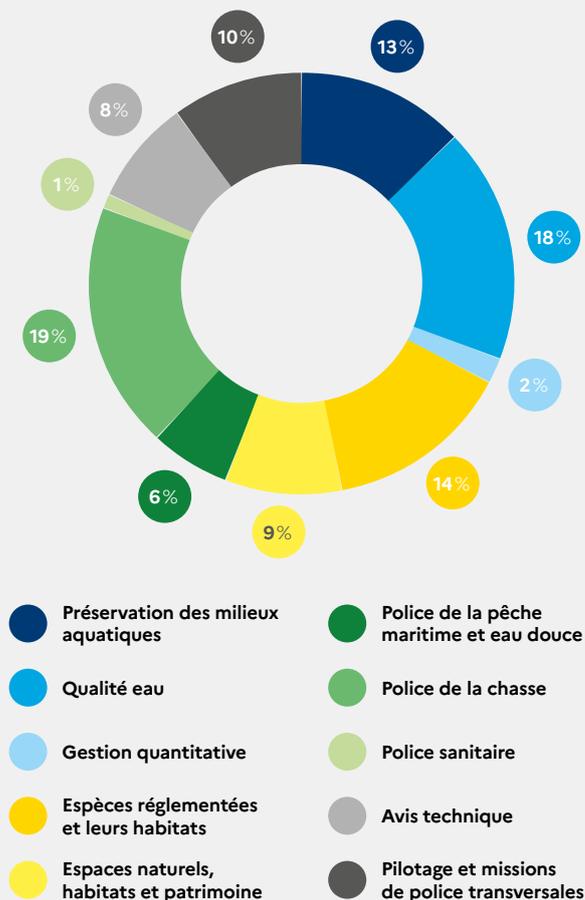
Les agents de l'OFB mènent sur le terrain de nombreuses actions pour améliorer la connaissance des espèces et des habitats : réseau de surveillance de l'eau, comptage et baguage d'oiseaux (bécasses, colombidés, limicoles...), surveillance sanitaire, pêches électriques, suivi des espèces exotiques envahissantes (EEE), réseau castor et petits carnivores...

Pour prévenir et contrôler les atteintes à l'eau et à la biodiversité et veiller à un usage équilibré des ressources naturelles, les inspecteurs de l'environnement de la direction régionale Pays de la Loire exercent des missions de police judiciaire et administrative dans les domaines de l'eau, des espaces naturels, de la flore et de la faune sauvage, de la chasse, de la pêche et en matière sanitaire pour la faune sauvage. Les services territoriaux de l'OFB s'impliquent dans la rédaction et la mise en œuvre des plans de contrôle aussi bien terrestres que marins afin d'identifier et prioriser les enjeux du territoire. En 2021, l'action de police des services territoriaux s'est orientée principalement vers :

- La préservation de l'eau et des milieux aquatiques, aussi bien d'un point de vue qualitatif (pollution diffuses et accidentelles, travaux non autorisés) que quantitatif (contrôle des prélèvements en période de restriction).
- La lutte contre le trafic d'espèces et plus particulièrement de l'anguille à son stade civelle.
- La lutte contre les atteintes aux espèces protégées et la destruction de leurs d'habitats. Une attention particulière sur les signalements d'arrachage de haies a été apportée en 2021.

La police a également une composante préventive. L'OFB apporte un appui technique aux services de l'Etat sur des projets pouvant porter atteintes aux milieux et aux espèces. Dans ces dossiers, une vigilance particulière est apportée sur la pertinence de l'état initial et la mise en œuvre de la séquence éviter, réduire, compenser. En 2021, 270 avis techniques ont été rendus, principalement sur la continuité écologique et les zones humides. 90% des avis techniques rédigés concernent les milieux aquatiques.

Répartition du temps consacré à l'activité de police pour la Direction régionale Pays de la Loire



EN CHIFFRES

1940
contrôles réalisés
(55% conforme)

270
Avis techniques

627
procédures
(324 procédures judiciaires
116 amendes forfaitaires
69 avertissements judiciaires
118 procédures administratives)

Expertise technique au service de l'Etat

En 2020, la DDTM de Loire-Atlantique a saisi les services de l'OFB pour émettre un avis technique suite à une demande d'autorisation environnementale unique concernant un programme de rééquilibrage du lit de la Loire, sous maîtrise d'ouvrage de Voies navigables de France (VNF). Ces travaux prévoient la modification des épis de navigation pour redonner de la mobilité au chenal d'étiage et libérer les sédiments ainsi que la création d'un duis en amont de Nantes pour réduire la pente d'écoulement à l'étiage et rehausser le niveau des fonds. Ce dossier présentant des enjeux importants de continuité écologique sur « le dernier grand fleuve sauvage d'Europe » a mobilisé l'ensemble des compétences locales et nationales. En 2021, l'établissement a été sollicité pour émettre un nouvel avis technique concernant l'étude du comportement migratoire des espèces amphihalines (saumon, anguille, alose, lamproie) mise en place en accompagnement de ce projet.

Contrôles continuité écologique : passes à anguilles en Mayenne

L'anguille est un poisson migrateur amphihaline, qui effectue une partie de son cycle biologique en mer (reproduction) et une autre dans les eaux douces continentales (croissance). Elle a besoin de dispositifs de franchissement adaptés, les « rampes à anguilles », qui doivent être correctement entretenues pour permettre sa migration de l'aval vers l'amont. L'OFB a donc procédé au contrôle de l'entretien et de la fonctionnalité de 36 « passes à anguilles » sur l'axe Mayenne, depuis l'écluse de Formusson à Daon, jusqu'au barrage de Mayenne. Plusieurs non-conformités ont été relevées et remontées vers la DDT de la Mayenne, qui a demandé des travaux d'entretien ou de remise en état.

© C. Lardeux, OFB



© C. Lardeux, OFB

Opération de police particulière : contrôle routier en Mayenne

Dans le cadre du plan de contrôle départemental et sur réquisition du Procureur de la République, un contrôle routier a été organisé en Mayenne le 12 décembre 2021 à la Chapelle au Riboul, impliquant 7 agents de l'OFB et 7 militaires de la Gendarmerie Nationale. L'objectif était d'abord de s'assurer du respect des règles de sécurité concernant le transport des armes, les conditions de transport du gibier étant également vérifiées. Dans ce cadre, 11 véhicules de chasseurs ont été contrôlés, permettant la vérification de 9 armes de chasse, d'un chevreuil et d'un pigeon ramier. Si aucune infraction n'a été relevée, cette opération a permis de faire quelques rappels sur la réglementation générale de la chasse et le transport des armes de chasse. Des contrôles de ce type sont réalisés dans tous les départements de la région au cours de la saison de chasse.

Contrôle élevage de sanglier en Sarthe

Courant 2021, les inspecteurs de l'environnement du service départemental de la Sarthe ont découvert fortuitement un élevage illégitime de sangliers. Il a été décidé de procéder à un contrôle commun avec la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP). L'enclos d'environ 1 hectare renfermait une cinquantaine de sangliers. Le propriétaire des animaux ne possédant aucune habilitation ni autorisation spécifique pour ce type d'installation, la DDPP l'a mis en demeure de procéder à l'abattage des animaux assorti d'une analyse sanitaire (maladie d'Aujeszky). Le service de l'OFB a ouvert une procédure judiciaire en parallèle.



© B. Guichard, OFB

Assèchement de zones humides du marais Poitevin

A la fin de l'été 2021, les inspecteurs de l'environnement du service départemental ont constaté que des travaux illégaux visant à assécher diverses parcelles du marais poitevin étaient en cours ou venaient d'avoir lieu. Ces travaux qui portent atteinte à l'écosystème du marais, notamment en perturbant son fonctionnement hydro-écologique, étaient réalisés discrètement, parfois de nuit, à l'aide d'engins agricoles lourds. Début octobre, sur instructions du Parquet de La Roche-sur-Yon, les inspecteurs de l'environnement et les militaires de la Gendarmerie Nationale sont intervenus au siège de quatre exploitations agricoles du sud Vendée. Les perquisitions qui s'y sont déroulées ont abouti à la saisie du matériel ayant servi à la pose de systèmes de drainage. Quatre tracteurs et une trancheuse/draineuse ont été placés sous-main de justice lors de cette opération. Les mis en cause ont accepté de remettre en état leurs parcelles. Fin décembre, une fois la remise en état effectuée sous le contrôle des inspecteurs de l'environnement, les engins agricoles ont été restitués. 5 personnes ont été convoquées devant le Procureur de la République dans le cadre d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC) et risquent en fonction des cas jusqu'à 375 000€ d'amende et 1 an d'emprisonnement, la confiscation des engins saisis ainsi que d'autres peines complémentaires.



© E. Boisson, OFB



© O. Morillon, OFB

Mission de contrôle de masse d'eau vitrine Le jeu en Maine-et-Loire

Cette mission a été réalisée dans le cadre du plan de contrôle « eau et environnement » validée en Mission Interservices Eau et Nature » (MISEN) stratégique du 31 mars 2021 par Monsieur le Préfet et les parquets du département de Maine-et-Loire. Elle concerne le bassin du « Jeu » qui est une masse d'eau vitrine, classée « état moyen », proche du bon état au regard de la Directive Cadre sur l'Eau (directive européenne). C'est un affluent du Layon. L'objectif était de contrôler 172 plans d'eau et leur impact sur le débit de ce bassin hydrographique de 91 805 km² durant la période de sécheresse entre le 31 juillet et le 31 août 2021. Sur les 172 contrôles, 58 étaient conformes et 114 non conformes entraînant 25 PV et 89 remises en état.

Les infractions constatées sont l'absence de déclaration de plan d'eau, le prélèvement non autorisé, l'absence de compteur, le débit réservé, le non-respect de l'arrêté sécheresse et l'introduction d'espèce non représentée (Amour blanc).

De nouveaux outils pour prioriser les actions de police dans les aires marines protégées

Un stage s'est tenu de mars à septembre 2021 autour des questions d'optimisation des efforts de police en direction des enjeux environnementaux des aires marines protégées. Co-encadré par le Centre d'appui et de contrôle de l'environnement marin (CACEM) situé à Etel (56) et l'OFB « la direction régionale et sa délégation de façade maritime », ce stage a consisté en un double travail d'analyse : dans un premier temps recensement des réglementations existantes et les polices compétentes pour les contrôler ; puis dans un second temps recensement des enjeux écologiques présents dans les aires marines protégées de la façade atlantique, en lien avec leurs gestionnaires. En sont ressortis plusieurs outils et méthodes à diffuser et mettre en œuvre. Les gestionnaires de ces espaces naturels, comme les services de police, les services de l'Etat (DIRM, DDTM) et les agents du CACEM doivent maintenant se les approprier pour orienter leurs missions de contrôle et les faire évoluer grâce aux retours du terrain.



Accidents de chasse en Vendée : co-saisine judiciaire Gendarmerie-OFB demandée par la justice

Dans le cadre du réseau OFB « Sécurité à la chasse » et au cours de la saison 2020-2021, le service a recensé sur le département cinq accidents de chasse dont trois avec blessures corporelles. Afin de conduire les enquêtes judiciaires qui ont suivi ces faits, les parquets des deux tribunaux judiciaires ont systématiquement sollicité l'appui du service départemental de l'OFB pour son expertise et son analyse approfondie sur le volet cynégétique. Ce travail d'enquête réalisé en co-saisine avec la Gendarmerie Nationale a permis de mettre en évidence la responsabilité de plusieurs responsables de chasse et chasseurs. Les infractions de mise en danger de la vie d'autrui et manquements aux règles de sécurité à la chasse ont été très lourdement condamnées par la justice (permis de chasser retirés, amendes de plusieurs milliers d'euros, dommages et intérêts versés aux victimes).



Procédure de saisie d'oiseaux en Maine-et-Loire

En octobre 2021 à Cholet, le service a mené une opération de contrôle relative à la détention d'espèces protégées. Cette opération s'est déroulée suivant les instructions du magistrat de permanence et a nécessité l'appui de la Police Nationale. Le contrôle a eu lieu dans des conditions difficiles et les agents intervenants ont dû faire face à de multiples provocations. Il a permis la saisie de plusieurs individus d'espèces protégées (chardonneret élégant, serin cini et écureuil) dont la plupart ont pu être remis dans le milieu naturel.

Pour ces faits, les mis en cause encourent jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 150000€ d'amende. Le trafic d'espèces protégées constitue une des causes majeures du déclin de la biodiversité. Les inspecteurs de l'environnement de l'OFB interviennent pour lutter contre ces atteintes.

Arrachage de haie en Loire-Atlantique

En avril 2020, lors du premier confinement, un maraicher a été verbalisé par les agents de l'OFB pour avoir arraché 430 m de haies, sans autorisation de la DDTM (condition nécessaire pour tout agriculteur souhaitant déplacer une haie) et durant la période de reproduction des oiseaux (la PAC interdit aux agriculteurs l'entretien des haies entre le 1^{er} avril et le 31 juillet). Suite à un inventaire des oiseaux sur le site par les agents de l'OFB, le maraicher a été verbalisé pour destruction d'habitat d'espèce protégée. En juin 2021, le tribunal de Nantes a condamné le maraicher à une peine de six mois d'emprisonnement avec sursis, 2000€ d'amende et une remise en état sous contrôle de l'OFB dans un délai de 7 mois.



L'appui aux politiques publiques

Stratégie Régionale Biodiversité (SRB) : une nouvelle charte de gouvernance

Au cours de l'année 2021, le collectif régional biodiversité constitué de la Région, l'Etat, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, les cinq Départements et la direction régionale de l'OFB, a travaillé à la rédaction d'une nouvelle charte de gouvernance pour la mise en œuvre de la stratégie régionale biodiversité 2018-2023 (SRB).

La gouvernance régionale est organisée sur deux niveaux :

- Le Comité régional de la biodiversité (CRB) des Pays de la Loire et ses commissions thématiques (Connaissance, Foncier, Préservation-Gestion et Mobilisation citoyenne),
- Le Comité de pilotage (COPIL) doté d'un Comité technique (COTECH).

Cette charte permet d'ouvrir le COPIL existant à l'ensemble des collègues composant le CRB en renforçant la participation des représentants des collectivités territoriales, des acteurs sociaux économiques, des associations et organismes œuvrant pour la préservation de la biodiversité et des scientifiques. L'élection de nouveaux représentants s'est déroulée lors du CRB de décembre 2021.

L'élargissement du COPIL permet la consolidation des visions partagées et renforce ainsi la dynamique de mobilisation des territoires en faveur de la biodiversité.

https://www.paysdelaloire.fr/sites/default/files/2020-08/20-03-10_strategie_biodiversite_gp.pdf

Gestion de la ressource en eau et préservation des milieux naturels en Pays de la Loire : de l'appui à la police

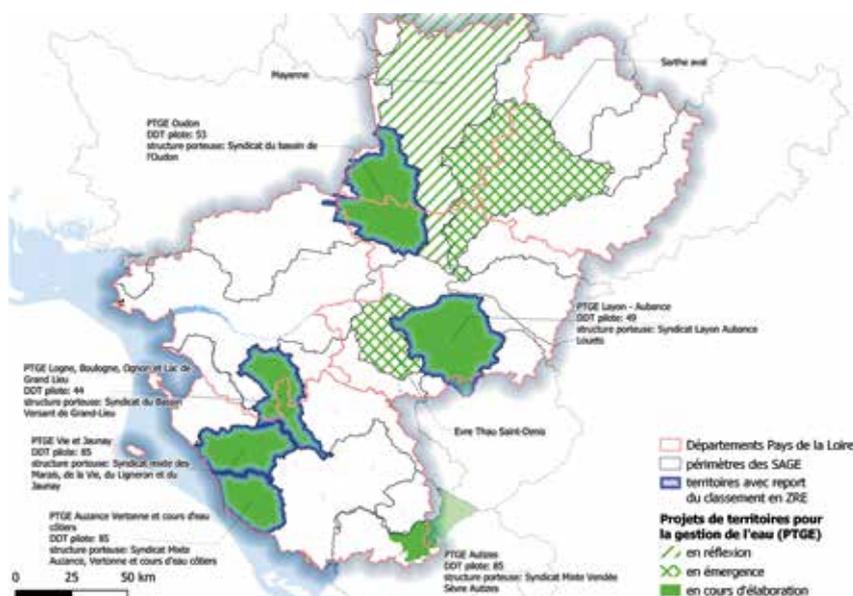
La DR Pays de la Loire, avec l'expertise de la DR Bretagne et des SD, est impliquée dans le lancement et le suivi des analyses « hydrologie, milieux, usages, climat ». Ces études, relatives à l'amélioration des connaissances des bassins versants sur l'adéquation besoin-ressource, doivent être lancées par les structures porteuses en amont des projets de territoires pour la gestion de l'eau (PTGE). Elles sont nécessaires pour comprendre les relations entre les cours d'eau, les nappes et l'impact des plans d'eau sur les débits écologiques estimés : à l'étiage mais également au printemps et à l'automne (périodes importantes pour le bon déroulement du cycle des différentes espèces piscicoles). L'OFB porte également une vigilance particulière sur les prélèvements

hivernaux, rappelant qu'ils peuvent impacter les différents types de crues permettant à la rivière de se régénérer. En complément, les SD mènent des actions de contrôle pour limiter l'impact des plans d'eau sur l'étiage. Enfin, en cohérence avec les instructions du Préfet de Région pointant une vigilance à porter sur les actions structurantes nécessitant une concertation dans le cadre du PTGE, les SD de l'OFB sont sollicités pour rendre des avis techniques sur des dossiers aggravant les sécheresses (ex : drainage, nouvelles réserves d'eau, prélèvements, débits réservés...). Fin 2021, le SD de Vendée et la DR ont par exemple été mobilisés dans le cadre des CLE des SAGE pour le respect de la réglementation sur les débits réservés à l'aval des barrages d'eau potable.

Avancement des PTGE en Pays de la Loire

6 territoires en cours de lancement :
Oudon, Layon, Aubances Louets, Grand Lieu, Vie et Jaunay, Auzance Vertonne (territoires prioritaires) + Autizes (initiative locale)

3 territoires en réflexion :
Sarthe aval (territoire prioritaire) + Evre Thou Saint-Denis et Mayenne (initiatives locales)



PTGE : Démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique.

Source : DREAL Pays de la Loire - avril 2022

L'appui aux politiques publiques Délégation de façade Atlantique

Lancement du Plan National d'Actions (2021-2025) en faveur du Puffin des Baléares

Le Puffin des Baléares (*Puffinus mauretanicus*), oiseau nicheur endémique des Baléares, est considéré comme l'oiseau marin le plus menacé d'Europe. La France a une forte responsabilité dans la conservation de cette espèce, notamment en période internuptiale pendant laquelle cette espèce migratrice est présente dans ses eaux territoriales. En 2021, le ministère en charge de l'écologie (MTES) a officialisé le lancement du Plan national d'Actions (PNA) pour une durée de 5 ans, et un animateur dédié est en place à l'OFB au sein de la Délégation de façade Atlantique depuis juin.

Dès le courant de l'été, un ambitieux programme de caractérisation des interactions de l'espèce avec la pêche professionnelle a été initié. Basé sur des observations embarquées et des enquêtes auprès des patrons pêcheurs, ce programme (CARI3P) financé par l'Europe et l'Etat est porté par l'association AGLIA, associé aux comités régionaux des pêches. Il cible en particulier les flottilles palangrières, fileyeurs et bolincheurs, et permettra de poser les bases d'éventuelles mesures de réduction dans l'éventualité où des captures accidentelles seraient documentées. 4 des 6 sites pilotes identifiés ont ainsi démarré ce programme dès l'été 2021.

Les premiers suivis depuis la côte ont également pu démarrer sur les principaux sites de stationnements historiques : sur la côte ouest du Cotentin, dans les baies du mont Saint-Michel et de Saint-Brieuc et dans le Mor Braz. Le Groupe Ornithologique Normand (GONm), le Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes-d'Armor (GEOCA) et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) 44 sont les associations locales chargées de la mise en œuvre de ces suivis.



© A. Lambrechts, OFB

Aussi, le groupe de travail du PNA s'est réuni fin 2021. Constitué des principaux acteurs du développement des projets éoliens en mer français, il vise à mutualiser, homogénéiser et optimiser les moyens proposés pour la préservation du Puffin des Baléares au sein des mesures « Eviter-Réduire-Compenser » accompagnant les arrêtés d'autorisation de construction des premiers parcs français.

Retrouvez le détail du PNA sur

<https://oiseaux-marins.org/>



© A. Lambrechts, OFB

La gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels terrestres

L'OFB est gestionnaire ou co-gestionnaire de 6 réserves sur la région Pays de la Loire :

- Réserve de chasse et de faune sauvage (RCFS) : Chanteloup (85), Pointe d'Arçay (85) et Massereau-Migron (44),
- Réserve naturelle nationale (RNN) : Baie de l'Aiguillon (85), Belle-Henriette (85) et St Denis du Payré (85).



Réserve Naturelle Nationale Baie de l'Aiguillon

Superficie : 3700 ha de vasières et 1200 de prés-salés au cœur de l'unité fonctionnelle du marais poitevin.

Gestionnaires : OFB et LPO

Conservateur : Régis GALLAIS (OFB) et J-Pierre GUERET (LPO)

Enjeux : maintien des habitats et amélioration des capacités d'accueil pour l'avifaune migratrice.

Oiseaux : Sarcelle d'hiver, Canard pilet, Canard siffleur, Barge à queue noire, Courlis cendré, Avocette élégante, Bécasseau maubèche, Oie cendrée, Bernache cravant...

Flore : Puccinellie maritime, Obione, Salicorne, Chiendent maritime, Aster maritime, Lavande de mer...

ACTIONS PHARES 2021

- Poursuite des actions du LIFE pour la dernière année
- Évaluation du plan de gestion 2010-2021 et étude d'ancrage de la réserve pour mieux cadrer les futures orientations de la réserve
- Plan de relance. 15 sarcelles équipés de GPS et 62 canards colverts bagués dans le cadre de la poursuite de l'étude sur les anatidés
- Grand projet de renaturation pour la pointe de l'Aiguillon avec le Conservatoire du littoral.

Sites internet :

<https://www.reserve-baie-aiguillon.fr>
<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/>

Réserve de Chasse et de Faune Sauvage Massereau-Migron

Superficie : 700 hectares de roselières et de zones humides dans l'estuaire de la Loire.

Gestionnaires : OFB et Conseil départemental 44.

Conservateur : Michel GUENEZAN (OFB)

Enjeux : maintien des habitats et amélioration des capacités d'accueil pour l'avifaune migratrice et pour les passereaux paludicoles.

Oiseaux : Sarcelle d'hiver, Canard pilet, Canard siffleur, Canard souchet, Cigogne blanche, Phragmite aquatique, Rousserolle effarvate, Panure à moustache, Bruant des roseaux...

ACTIONS PHARES 2021

- Camp de baguage des passereaux en aout
- Bagueage sarcelle, STOC capture
- Comptage d'oiseaux hebdomadaire
- Suivi de la héronnière
- Régulation des nuisibles...

Site internet :

<http://massereau-migron.weebly.com/>

Réserve de Chasse et de Faune Sauvage et forêt domaniale de la Pointe d'Arcay

Superficie : 1035 ha de dune boisée, dunes, plages, vasières, prés salés,

Gestionnaires : OFB, ONF et conservatoire du littoral

Conservateur : Régis GALLAIS (OFB)

Enjeux : maintien des habitats et amélioration des capacités d'accueil de l'avifaune migratrice.

Oiseaux : Gravelot à collier interrompu, Huitrier pie, Avocette élégante, Milan noir, Circaète Jean-le-blanc, Engoulevent d'Europe

Autres espèces : Pélobate cultripète, Crapaud calamite, chauve-souris, flore dunaire...

ACTIONS PHARES 2021

- Finalisation du nouveau plan de gestion
- Lancement d'une étude sur les insectes pollinisateurs. Les premiers résultats indiquent une très forte diversité
- Restauration de 4 mares pour favoriser la reproduction du Pélobate cultripète. Les premières observations sont encourageantes.

Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle Henriette

Superficie : 3276 ha de lagune et de cordon dunaire, réparti à plus de 97 % sur le Domaine Public Maritime de façon équivalente entre la Fautec-sur-Mer et la Tranche-sur-Mer.

Gestionnaire principal : LPO France

Co-gestionnaire : OFB (Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des pertuis)

Partenaire : FDC 85

Conservateur : Sylvain HUNHAULT (LPO France)

Enjeux : 3 grands enjeux de conservation ont été définis :

- La lagune en mer à marée et ses fonctions écologiques
- Les habitats dunaires et leurs fonctions écologiques
- La zone intertidale marine (estran et colonne d'eau) et ses fonctions écologiques.

Oiseaux : 257 espèces dont 48 espèces patrimoniales telles que le gravelot à collier interrompu, le busard des roseaux, la rousserolle effarvée, les pipit rousseline et farlouse, la barge à queue noire...

Autres espèces : 400 à 450 espèces végétales dont 10 protégées et 45 espèces patrimoniales. 15 espèces mammifères dont la loutre et le campagnol amphibie. 15 espèces patrimoniales d'insectes. 9 espèces d'anoures (dont le Pélobate cultripède, le crapaud calamite et le Pélodyte ponctué). 24 espèces de poissons dont 2 espèces patrimoniales (l'Anguille d'Europe et la Grande Alose).

ACTIONS PHARES 2021

- Mise en œuvre d'inventaires, de suivis et de protocole scientifiques
- Restauration d'habitats naturels
- Surveillance du territoire et actions de sensibilisation du public
- Aménagements à des fins conservatoires et canalisation du public.

Site internet

<https://reserve-naturelle-belle-henriette.fr/>

Réserve de Chasse et de Faune Sauvage Chanteloup

Superficie : 38 ha de zones humides dans les marais d'Olonne.

Gestionnaires : OFB

Conservateur : Hervé BERGERE (OFB)

Enjeux : maintien des habitats et amélioration des capacités d'accueil de l'avifaune migratrice et nicheuse des zones humides.

Oiseaux : Avocette élégante, Echasse blanche, Courlis corlieu, Canard pilet, spatule blanche, Sterne pierregarin, Canard souchet, Barge à queue noire...

Flore : plantes halophiles, Iris spuria...

ACTIONS PHARES 2021

- 25 Courlis corlieux bagués et équipés de balise pour étudier les modalités de migration,
- 10 anatidés équipés de balises pour étudier les modalités de l'utilisation spatiale des marais d'Olonne par les anatidés hivernants et migrateurs,
- Réalisation et pose de 2 panneaux d'information pour améliorer la visibilité de la réserve,
- Suivis du succès reproducteur des Avocettes élégantes et des Sternes pierregarin,
- Recensement des oiseaux hivernants et en halte migratoire,
- Suivis des effectifs des oiseaux d'eau nicheurs.

Réserve Naturelle Nationale de Saint Denis du Payré

Superficie : 207 ha de prairies naturelles humides,

Gestionnaires : LPO et OFB.

Conservateur : Pierre de BOUËT du PORTAL (LPO).

Enjeux : maintien des habitats, notamment des prairies humides, pour maintenir les espèces présentes. Accueil et quiétude de l'avifaune migratrice (hivernage, halte migratoire et reproduction). Accueil et sensibilisation des publics.

Oiseaux : 275 espèces parmi lesquelles la cigogne blanche, la barge à queue noire, la spatule blanche, la sarcelle d'hiver, les grues et oies cendrées...

Autres espèces : 350 espèces de plantes, 37 espèces de mammifères, 11 espèces d'amphibiens, 8 espèces de reptiles, 1150 espèces d'insectes...

ACTIONS PHARES 2021

- Suivi des espèces présentes
- Gestion des niveaux d'eau
- Gestion pastorale
- Etude qualité de l'eau
- Lutte contre les espèces invasives
- Aménagements hydropastoraux : réfection de clôtures, empierrements approches d'abreuvements
- Aménagements pour accueil publics fragiles.

Site internet

reservenaturelle-saintdenisdupayre.fr

La gestion et l'appui aux gestionnaires des aires marines protégées

La délégation de façade Atlantique couvre la façade maritime qui s'étend de la baie du Mont-Saint-Michel à la frontière espagnole. Elle participe aux politiques publiques dédiées à la protection de la mer et apporte un appui sur les sites Natura 2000.



Zoom sur les aires marines protégées des Pays de la Loire

De nombreux espaces protégés marins existent sur la région (voir carte ci-dessous), majoritairement des sites Natura 2000 (directive Oiseaux ou Habitats). Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis (6 500 km²) s'étend sur la moitié sud des côtes vendéennes, son siège est à Marennes (17). Un réseau des gestionnaires et des acteurs d'aires marines protégées a été mis en place pour la façade Atlantique.

L'OFB est gestionnaire du portail internet MAIA (<https://www.maia-network.org/>) ou réseau des aires marines protégées de l'arc Atlantique. Le site internet permet l'accès à une information fiable et à jour sur le périmètre des aires marines protégées, ainsi que sur leur gestion. Une lettre d'info, rédigée par la délégation de façade, diffuse également 2 fois par an des informations techniques aux gestionnaires d'aires marines protégées.

Rencontre des gestionnaires d'aires marines protégées

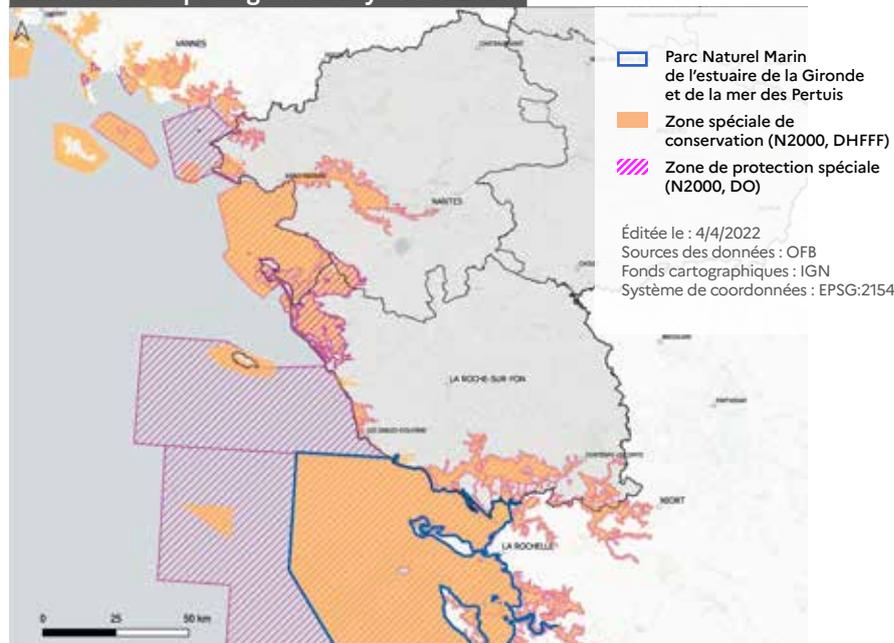
Du 24 au 26 novembre 2021, ce sont plus de 100 professionnels de la préservation du milieu marin qui se sont réunis au Croisic pour des échanges techniques. Venus de toute la France (métropole et outre-mer), ils se sont revus pour la première fois depuis 2 ans et avaient de multiples sujets à aborder : quelles sont les actualités des aires marines protégées ? Quelles études scientifiques sont en cours ? Comment travailler en réseau ? Quelles stratégies de sensibilisation sont les plus efficaces ?

Cette rencontre a aussi été l'occasion de découvrir le projet d'éoliennes offshore en construction au large de Saint-Nazaire et de rencontrer les acteurs de cette nouvelle filière (acteurs du tourisme, ingénieurs du projet d'éolienne flottante).

Pour en savoir plus

<https://www.maia-network.org/accueil/les-documents/257-4494/2021--table-ronde-des-gestionnaires-damp-le-croisic>

Aires marines protégées en Pays de la Loire



Outil cartographique pour le Docob Natura 2000 « Estuaire de la Loire externe »

Le document d'objectif Natura 2000 (Docob) permet aux espaces de bénéficier de diagnostics écologique et socio-économique ainsi que d'objectifs partagés et de mesures de gestion adéquates. La rédaction du document est réalisée à partir de synthèses bibliographiques et d'entretiens avec les acteurs du territoire (experts naturalistes locaux, usagers et socio-professionnels, collectivités, associations...), dont la plupart sont membres du comité de pilotage. Plusieurs documents d'objectifs sont en cours d'élaboration par la Délégation de façade maritime de l'OFB sur des sites Natura 2000.

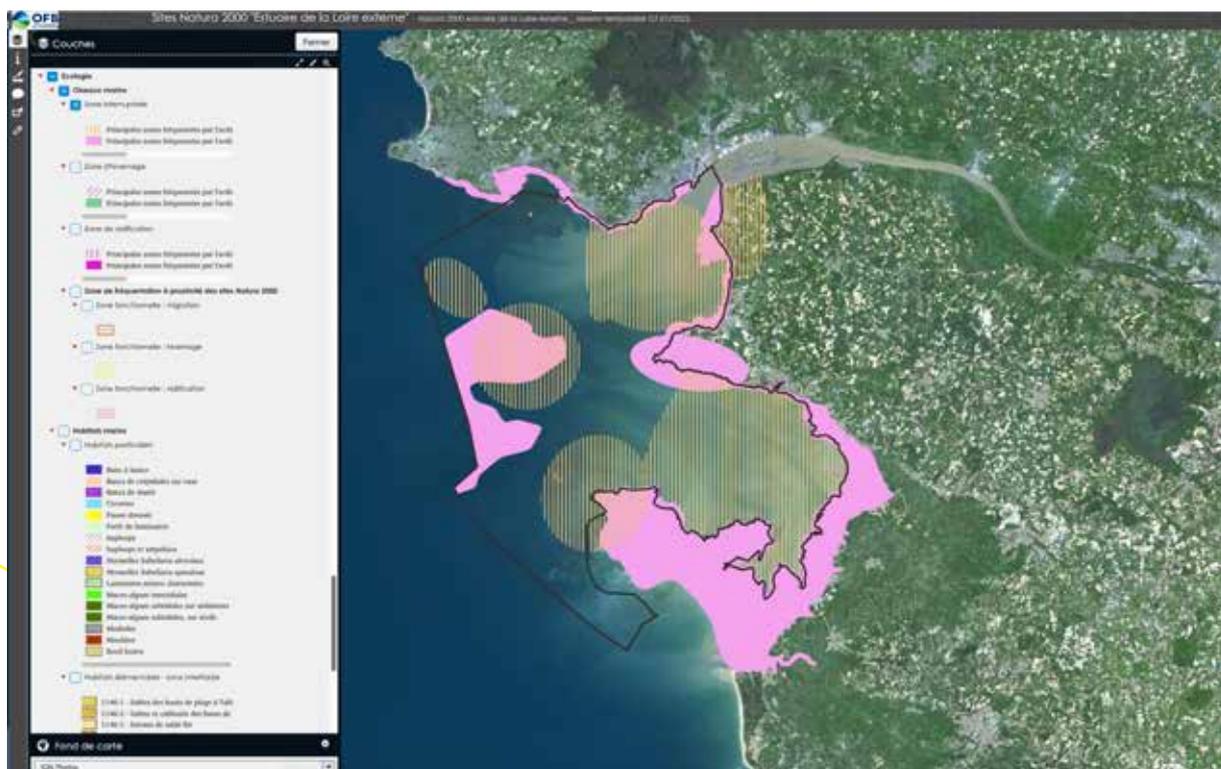
Le site Natura 2000 Estuaire de la Loire externe, situé à l'embouchure de la Loire, est désigné au titre des Directives Habitats, Faune, Flore et Oiseaux. Après la validation des diagnostics et des objectifs de gestion qui se sont tenus en 2021, des groupes de travail pour élaborer les actions seront mis en œuvre pour aller vers un maintien ou une amélioration de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Pour faciliter la mise à disposition et le croisement des nombreuses données récoltées sur le site (données écologiques et socio-économiques), un outil de cartographie en ligne a été développé via l'outil Lizmap, par les géomaticiens de la délégation. <http://estuaire-loire-externe.n2000.fr/>

Appui géomatique

L'appui géomatique, porté par les 3 chargés de mission, aux activités de la Délégation Façade Atlantique et ses 3 parcs naturels marins (PNM), est transversal et s'inscrit tout au long du cycle de la vie des données marines (préparation de marchés, contrôle des livrables, analyse et traitement, diffusion, production cartographique). En 2021, un appui géomatique a été apporté sur la gestion et la bancarisation des données marines. Exemples d'activités menées en 2021 :

- Gestion de données marines (acquisition, gestion, analyse, représentation) dans le cadre de l'élaboration de documents d'objectifs Natura 2000 : Cap d'Erquy – Cap Fréhel, baie de Saint-Brieuc est, estuaire de la Loire externe, îles Houat-Hoedic, Mor-Braz, estuaire de la Vilaine, Hourtin Carcans, Sud Pays Basque ;
- Bancarisation de données, rédaction de fiches de métadonnées sur Cartomer, reprise de projets cartographiques selon la charte OFB ;
- Conception et mise en ligne d'une cartographie web dynamique pour les besoins d'animation du DOCOB « estuaire de la Loire externe » ;
- Appui géomatique aux 3 PNM de la façade (« Iroise, « estuaire de la Gironde – mer des Pertuis », « Bassin d'Arcachon ») comme par exemple le projet inter-parcs « réseau d'observatoires des usages de loisirs ou l'appui aux équipes de terrain (mise en œuvre et suivi de protocole, saisie de données, outils mobiles et cartes dynamiques) ;
- Administration du portail MAIA qui diffuse les fiches d'informations des aires marines protégées de la façade Atlantique et des informations techniques aux gestionnaires d'AMP ;
- Administration SIG du portail ESTAMP (<https://estamp.afbiodiversite.fr>).



L'appui aux acteurs et la mobilisation de la société

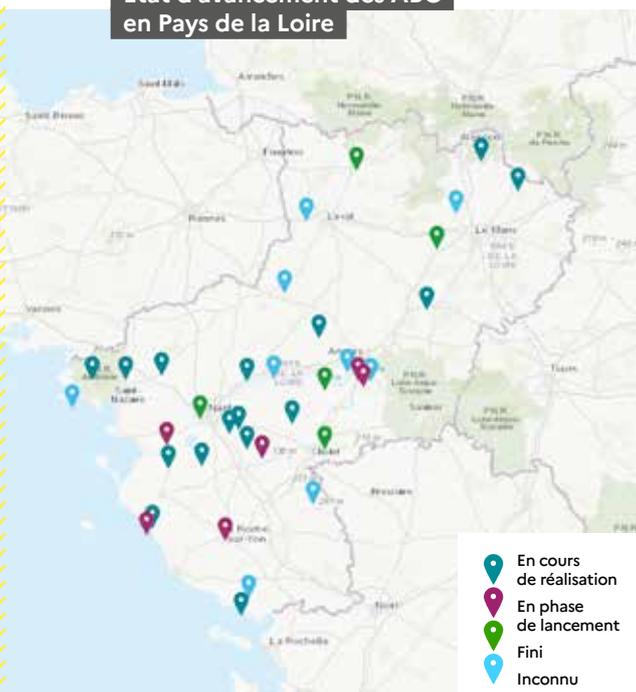
L'Atlas de Biodiversité Communale (ABC)

Depuis 2017, l'OFB lance annuellement un appel à projets national « Atlas de la biodiversité communale » qui a été renforcé en 2021 par le plan France Relance mis en place par le Gouvernement. L'objectif est d'identifier les enjeux de biodiversité du territoire pour aider les communes et intercommunalités à agir en les intégrant dans leurs actions et stratégies. En plus d'inventaires naturalistes, la démarche inclut la sensibilisation et la mobilisation des élus, acteurs locaux et citoyens. A ce jour en France, plus de 2400 communes sont déjà impliquées dans un ABC. Le site internet <https://abc.naturefrance.fr/> permet de consulter la liste des ABC et les diverses productions générées.

En Pays de la Loire, l'OFB a apporté son soutien financier à 22 ABC ligériens couvrant le territoire de 76 communes.

<https://ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale>

État d'avancement des ABC en Pays de la Loire



© Carte extraite du site de recensement des ABC : <https://abc.naturefrance.fr/>

MobBiodiv'Restauration 2021

Cet appel à projets avait pour but de favoriser l'émergence de projets de restauration écologique d'écosystèmes terrestres secs et le maintien en bon état des espèces qui en dépendent. Après analyse des dossiers par le comité régional en charge de l'instruction rassemblant les partenaires du collectif régional, quatre projets ont été retenus :

- Projet démonstrateur de restauration de landes intégrant une valorisation auprès du public et des acteurs locaux suite à un ABC (commune de Crossac - 44)
- Programme de restauration des écosystèmes des crêtes proposé par le PNR Normandie-Maine sur plusieurs sites dont 2 en Pays de la Loire : Coteau de Chaumitton à Saint-Rémy-du-Val (72) et Coteau de Belleville à Villepail (53)
- Restauration des coteaux forestiers d'un parc urbain très fréquenté (commune de Clisson - 44) suite à un ABC
- Programme régional d'actions en faveur des coteaux secs porté par le CEN Pays de la Loire, avec une animation territoriale forte et un inventaire des sites pour amorcer un programme de plus long terme sur les coteaux.

La démarche « Aire éducative »



Une aire marine éducative (AME) ou une aire terrestre éducative (ATE) est un petit territoire naturel littoral ou terrestre, géré de manière participative par des élèves (du CM1 à la 3^e) encadrés par leurs enseignants et une structure d'éducation à l'environnement. Programme mis en place conjointement avec le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de la Transition Écologique, le Ministère des Outre-mer et l'OFB, il permet une démarche citoyenne où les élèves deviennent acteurs de la gestion participative d'un bien commun. L'OFB a également organisé pour l'année scolaire 2021-2022 un appel à projets financier national afin de contribuer à l'amorçage et au déploiement du réseau d'aires éducatives en régions. En Pays de la Loire, la démarche se lance avec l'inscription de deux AME en Vendée et cinq ATE réparties sur le Maine-et-Loire, la Vendée et la Loire-Atlantique, et qui visent une labellisation en juin 2022.

Agrifaune

Afin de renforcer les actions de nombreux partenaires sur le bocage en Pays de la Loire, l'AFAC (association française des arbres champêtres et de l'agroforesterie) Pays de la Loire, la Chambre régionale d'agriculture (CRA), la Fédération Régionale des Chasseurs et l'OFB ont décidé en 2021 de lancer un programme AGRIFAUNE. Le projet porte sur le développement d'un réseau d'agriculteurs et sur la préservation du bocage. Sur le modèle du réseau A.R.B.R.E du Maine-et-Loire, porté par la CRA et la Fédération des Chasseurs de Maine-et-Loire, les partenaires souhaitent développer un réseau d'agriculteurs volontaires sur l'ensemble de la région pour mener des actions en faveur de la biodiversité (haies, mares, bords de champs, intercultures...). L'objectif est aussi de répondre aux enjeux agricoles (auxiliaires, érosion, pollinisation...) et de territoires (qualité de l'eau, paysage, petit gibier...). L'AFAC apporte son appui technique pour les projets de plantation de haies et d'agroforesterie et mène des actions de sensibilisation sur les bonnes pratiques de gestion des haies auprès des professionnels, des élus, des agriculteurs, des lycées agricoles, du grand public.

L'implication dans des projets européens

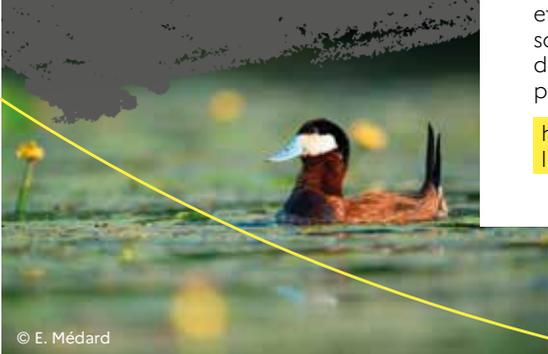
Life érismaire rousse



L'érismaire rousse est un petit canard plongeur

exotique originaire d'Amérique. Il menace l'érismaire à tête blanche, espèce indigène, par introgression génétique. Plusieurs populations sont implantées en Europe de l'Ouest dont une en France, localisée principalement en Pays de la Loire. Un plan de lutte européen a été mis en place et fait l'objet d'un suivi coordonné à l'échelle des pays concernés. Depuis 2018, l'OFB est coordinateur du Life « Oxyura contre Oxyura ». Deux agents dédiés strictement à la lutte sont implantés en Pays de la Loire pour prospecter les zones humides à la recherche d'oiseaux. Ils peuvent également se déplacer sur le reste de la France selon les besoins. L'action contre cette espèce est efficace mais une meilleure coordination de la lutte dans l'ensemble des pays concernés est nécessaire pour envisager la préservation à long terme de l'érismaire à tête blanche.

En 2021 en Mayenne, étant donné la baisse des effectifs de la population d'érismaire rousse, les prospections ont été prioritaires sur les grands plans d'eau attractifs pour l'espèce. Seuls 4 individus ont été observés par les agents de l'OFB et de la FDC. La forte décroissance de cette espèce exotique envahissante en Mayenne montre l'efficacité des moyens de lutte. Le maintien de la surveillance est nécessaire afin de surveiller les éventuelles arrivées par migration de groupes d'oiseaux.



© E. Médard



Life intégré ARTISAN

L'animation du LIFE intégré ARTISAN (Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature [SafN]) en région Pays de la Loire a débuté en novembre 2020 avec le recrutement d'un animateur au sein de la Direction Régionale de l'OFB. Durant l'année 2021, un groupe de travail régional composé essentiellement de structures institutionnelles a été monté afin de réfléchir à un plan d'action pluriannuel autour de l'adaptation et des SafN. Rapidement, un plus grand nombre d'acteurs s'est vu associé à la démarche du LIFE au regard de l'ensemble des thématiques qui y sont traitées (agriculture, littoral, urbain, sylviculture, ressources en eau). Pour co-construire le plan d'action pluriannuel, l'OFB a organisé trois ateliers à destination de l'ensemble de ces acteurs dont le premier a eu lieu en fin d'année 2021. Afin de faire monter en compétences les acteurs du territoire et faciliter la mise en œuvre des SafN, de nombreuses interventions en relation avec la biodiversité et le climat ont eu lieu au niveau régional mais aussi national (participation à l'atelier Biodiversité et changement climatique aux Assises Nationales de la Biodiversité par exemple). Des envois réguliers de guides, d'avis et de sources de financements sont également effectués afin d'accompagner au mieux les porteurs de projets.

<https://ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan>

Life Baie de l'Aiguillon

Destiné à améliorer la qualité environnementale du site, le Life Baie de l'Aiguillon est porté par le Parc naturel régional du Marais poitevin avec comme bénéficiaires associés les gestionnaires de la réserve de la Baie de l'Aiguillon que sont l'OFB et la LPO. Lancé en 2016 pour 5 ans, ce programme de 2,3 millions d'euros est financé pour plus de la moitié par l'Union européenne. Le premier semestre 2022 est consacré à la réalisation des dernières publications avec en particulier l'étude sur l'utilisation de la baie de l'Aiguillon et des marais périphériques par les anatidés hivernants qui apportent de nouvelles informations sur le rôle des zones humides au cours de la période d'hivernage des différentes espèces. De nombreuses ressources sur la sédimentation, l'évolution de la qualité de l'eau, le projet de restauration de vasières sont disponibles sur le site internet du Life :

<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/>

Le colloque final du 6 et 7 avril 2022 à La Rochelle sera l'occasion de restituer les résultats et de les mettre en perspectives pour les projets à venir.



© P. Guarguil

DIRECTION RÉGIONALE PAYS DE LA LOIRE

Parc d'activité de la Rivière – Bât B
8 boulevard Einstein – CS 42355
44323 Nantes Cedex 3
Tél. 02 51 25 07 82
dr.pays-de-la-loire@ofb.gouv.fr

Service départemental de Loire-Atlantique

Parc de la rivière - Bat B
8 boulevard Einstein – CS 42355
44323 Nantes Cedex 3
Tél. 02 51 25 07 86
sd44@ofb.gouv.fr

Service départemental de Maine et Loire

Cité Administrative, Bâtiment M
15 bis rue Dupetit-Thouars
49047 Angers Cedex 01
Tél. 02 41 47 29 82
sd49@ofb.gouv.fr

Service départemental de Mayenne

26, rue Lamartine
53940 Saint-Berthevin
Tél. 02 43 02 97 70
sd53@ofb.gouv.fr

Service départemental de Sarthe

Pôle Tertiaire Paixhans
19 boulevard Paixhans
72000 Le Mans
Tél. 02 43 42 48 33
sd72@ofb.gouv.fr

Service départemental de Vendée

Cité administrative Travot
10 rue du 93^e Régiment d'infanterie
Bâtiment D 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 30 94 56
sd85@ofb.gouv.fr

Délégation de Façade Atlantique

1 rue Eugène Varlin
44100 Nantes
Tél. 02 51 25 07 82

Unité Spécialisée Migrateur Bretagne-Pays de la Loire

usm44@ofb.gouv.fr

Réserve Naturelle Nationale
de la Baie de l'Aiguillon

Réserve de Chasse et de Faune Sauvage
du Massereau-Migron

Réserve de Chasse et de Faune Sauvage
et forêt domaniale de la Pointe d'Arçay

Réserve de Chasse et de Faune Sauvage
de Chanteloup

Réserve Naturelle Nationale
de la Casse de la Belle Henriette

Réserve Naturelle Nationale
de Saint Denis du Payré